

JD  
REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN  
-----  
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE  
-----

DECRET N° 87-305 du 28 Septembre 1987

chargeant le Camarade Vincent  
GUEZOLJE, Ministre des Enseignements  
Moyens et Supérieur, de l'intérim du  
Camarade Girigissou GADO, Ministre du  
Commerce, de l'Artisanat et du Touris-  
me pour compter du 15 Septembre 1987.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU  
CONSEIL EXECUTIF NATIONAL,

VU l'ordonnance N° 77-32 du 9 Septembre 1977 portant promul-  
gation de la Loi Fondamentale de la République Populaire  
du Bénin et les Lois Constitutionnelles qui l'ont modi-  
fiée,

VU le décret N° 87-38 du 13 Février 1987 portant composition  
du Conseil Exécutif National et de son Comité Permanent,

DECRETE :

Article 1er. - Pour compter du 15 Septembre 1987, le Camarade  
de Vincent GUEZOLJE, Ministre des Enseignements Moyens et  
Supérieur, est chargé de l'intérim du Ministre du Commerce,  
de l'Artisanat et du Tourisme pendant le Congé Administra-  
tif du Camarade Girigissou GADO.

Article 2. - Le présent décret sera publié au Journal Offi-  
ciel.

Fait à Cotonou, le 28 Septembre 1987

par le Président de la République,  
Chef de l'Etat, Président du  
Conseil Exécutif National,

Mathieu KEREROU

Ampliations : PR 6 SA/CC/PRPL 4 CP/ANR 4 SGOEN 4 SPD 2 EPC 2  
CPC 6 MCAT/LEMS 6 AUTRES MINISTRES 13 DPE/DIC/INSAE 6 IGE 4  
BU/DAN 4 DCCT/ONEPI/GDE CHANC. 3 UNB/FASJEP 4 BCP 1 P...ETS 6  
JOREB 1.